

## DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° PL008

### 1. Code d'identification unique du produit type

PLT008

### Désignation des produits de construction concernés

Habito® 13

### 2. Usage prévu

Construction immobilière

### 3. Fabricant

Placoplatre  
34 avenue Franklin Roosevelt  
F-92150 Suresnes  
France

### 4. Mandataire

Non concerné

### 5. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances

Systèmes 3 et 4

### 6. Norme harmonisée

NF EN 520+A1 - novembre 2009

### Organisme notifié

N°1415 : ÉMI Építésügyi Minőségellenőrző Innovációs Nonprofit Kft.  
Rapport d'essai n° M1-A142K-12337-2017

.../...

**7. Performances déclarées**

Caractéristiques essentielles	Performances	Systèmes d'évaluation et de vérification de constance des performances appliqués
Résistance au cisaillement - $\uparrow\downarrow$	1364 N	Système 3
Réaction au feu - R2F	A2-s1,d0	Système 4
Perméabilité à la vapeur d'eau - $\mu$	10	Système 4
Résistance à la flexion - F	conforme	Système 4
Résistance aux chocs - $\rightarrow I$ (dans les conditions d'utilisation finale)	Voir la documentation du fabricant*	Système 4
Isolation acoustique aux bruits aériens - R (dans les conditions d'utilisation finale)		Système 4
Absorption acoustique - $\alpha$ (dans les conditions d'utilisation finale)		Système 4
Résistance thermique exprimée sous forme de conductivité thermique en W/(m.K) - $\lambda$	0,25	Système 4

\* <https://www.placo.fr/Documentations/Integrale>

**8. Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique**

La réaction au feu des produits identifiés ci-dessus est déterminée selon l'annexe B de la norme NF EN 520+A1 - novembre 2009 « Conditions pour la classification des plaques de plâtre en fonction de la réaction au feu sans essais supplémentaires », qui reproduit les conditions fixées dans la décision 2006/673/CE de la Commission Européenne.

Les performances des produits identifiés ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au Règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Monsieur Hervé de Maistre, Directeur Général Placoplatre

Fait à Suresnes, le 28 janvier 2020

Signature




Placoplatre